

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS**  
**Dispositif Service des sports**  
**Année 2023**



**Le jeune**

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Etablissement scolaire : .....

Classe : .....

Assurance : .....

N° de contrat : .....

**Responsable légal**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Tél domicile : .....

Tél portable : .....

Mail : .....

Le jeune a-t-il des difficultés particulières de santé (asthme, allergies, maladies, autres...)

oui       non

Précisez :

.....

**AUTORISATION PARENTALE**

Je, soussigné(e), Madame / Monsieur .....,

Représentant légal de l'enfant (nom et prénom) .....

- Accepte sans réserve le présent règlement de Vacan'sport
- Déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche (*toutes informations erronées peut faire l'objet de procédure judiciaire*) et autorise le responsable des activités à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.
- Autorise mon enfant à rentrer seul au domicile une fois les activités sportives terminées et/ou le retour à la mairie effectué.
- Autorise l'équipe pédagogique à faire des photos ou vidéos où apparaîtra mon enfant dans le cadre des activités et qu'elles soient utilisées pour la communication et la promotion des activités du service des sports sur les supports de communication papier et numériques de la Mairie d'Arcueil. Je peux me rétracter à tout moment, sur simple demande écrite au service des sports de la Mairie d'Arcueil.

Date

Signature

tournez la page svp



## RÈGLEMENT VACAN'SPORT

1. Toute inscription est considérée comme ferme et définitive uniquement lorsque le paiement a été réglé. Le paiement s'effectue en espèces ou en chèque (à l'ordre du Trésor Public). Une confirmation d'inscription vous sera remise ainsi qu'un reçu (à conserver en cas de demande de remboursement).
2. Aucun remboursement n'est possible après le début des activités sportives sauf dans les cas suivants :
  - annulation du stage ou de la sortie par le service des sports
  - raison médicale sur présentation d'un justificatif
3. Si le stage ou la sortie est complète, une liste d'attente sera établie. En cas de désistement, le service des sports contactera les personnes de la liste dans l'ordre d'inscription.
4. Un stage ou une sortie peut être annulé par le service des sports en raison d'un effectif trop insuffisant ou pour tout autre raison (météo...).
5. En cas d'absence ou de retard, merci de bien vouloir prévenir le service des sports au 01.46.15.09.87.
6. Pour favoriser la convivialité, le respect et la concentration, l'utilisation du téléphone portable est interdite pendant les activités.
7. Les sorties ont eu lieu en Ile de France. Le transport est assuré en minibus. Le départ et le retour se font toujours depuis l'hôtel de ville. En cas de sortie à la journée, il appartient au jeune d'apporter un pique-nique et un goûter. Les horaires de retour sont donnés à titre indicatif et peuvent varier selon l'état de la circulation.
8. Le service des sports décline toute responsabilité en cas d'évènement survenu avant ou après les activités sportives, l'enfant étant sous la responsabilité des parents.
9. Le service des sports décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets personnels au cours des activités sportives.
10. Le service des sports se réserve le droit d'exclure de Vacan'sport le jeune qui ne respecterait pas les règles de sécurité liées aux activités sportives et/ou qui nuirait au bon déroulement de celles-ci.

Date

Signature